

Date butoir du 29 octobre :

## **Les libéraux abandonnent les aînés**

Québec, le 29 octobre 2024 – À l'échéance du délai accordé par le Bloc Québécois au gouvernement Trudeau pour rétablir l'équité envers les aînés de 65 à 74 ans et protéger la gestion de l'offre, la députée de Beauport-Limoilou, Julie Vignola, a réaffirmé l'appui du Bloc aux aînés et aux producteurs agricoles du Québec. En conséquence, le leader parlementaire du parti, Alain Thérien, a formellement avisé, par voie de lettre, les partis d'opposition que le Bloc appuiera les motions de défiance et votera contre le gouvernement lors des votes de confiance, à la condition bien sûr qu'ils soient présentés de manière qui ne soit pas hostile à l'identité et aux intérêts du Québec.

En effet, le Bloc Québécois avait donné au gouvernement fédéral jusqu'au 29 octobre 2024 pour s'assurer de la mise en œuvre définitive des projets de loi C-319 sur la hausse de 10% de la sécurité de la vieillesse des 65 à 74 ans ainsi que de C-282, qui exclut la gestion de l'offre dans les accords commerciaux internationaux futurs, deux projets de loi qui ont obtenus l'appui de tous les partis à la Chambre des communes.

« Ces deux projets de loi sont essentiels pour les Québécois, notamment les retraités dont le pouvoir d'achat s'est gravement affaibli avant même la pandémie tandis que le coût de la vie a beaucoup augmenté sous le coup de l'inflation qui l'a suivie », souligne la députée Vignola. « On parle ici d'un million de Québécois et de quatre millions de Canadiens qui en bénéficieraient. Or le gouvernement Trudeau, qui aurait pu facilement aider les aînés et avait voté pour la mesure, préfère rompre sa parole et plutôt dilapider des dizaines de milliards pour la riche industrie pétrolière qui n'en n'a nul besoin », avise la députée.

« Nous avons clairement, publiquement et à maintes reprises établi qu'il s'agissait d'une date butoir. Le gouvernement n'a pas répondu à nos exigences et s'est montré intransigeant face à notre volonté de soutenir les aînés et les producteurs agricoles. Le Bloc Québécois tiendra donc parole. Désormais, nous voterons contre le gouvernement lors des votes de confiance. Nous avons écrit aux leaders des autres oppositions en Chambre à cet effet et aurons des discussions en ce sens dès aujourd'hui. En refusant de faire adopter ces deux projets de loi malgré l'appui de tous les partis à la Chambre des communes, le gouvernement a tourné le dos aux aînés et aux agriculteurs. Il a fait la preuve qu'il est aujourd'hui nécessaire d'offrir aux Québécois la possibilité de revoir la composition de la Chambre des communes », précise Julie Vignola.

« Dans l'intervalle, le Bloc Québécois continuera son travail parlementaire tant que le Parlement sera convoqué et selon la même grille d'analyse : nous appuierons ce qui est bon pour le Québec, nous travaillerons à bonifier ce qui peut l'être et nous voterons contre ce qui est mauvais. De plus, dans tous les scénarios, ce que réalisent C-319 et C-282 sera à chaque occasion ramené au menu législatif par le Bloc Québécois qui n'abandonnera pas », conclut la députée de Beauport-Limoilou.

– 30 –

Source :

David Rompré, directeur du bureau de circonscription

Julie Vignola, députée de Beauport-Limoilou

418-717-5462 / [david.rompre.308@parl.gc.ca](mailto:david.rompre.308@parl.gc.ca)